



OFFRE GO BETWEEN CEDANT Aklea / Provence Promotion



Assistance dans la phase de négociation

Nous vous proposons **un entretien personnalisé avec au moins 2 experts** de 2 lignes de services différentes pour vous faire profiter de notre capacité à intégrer l'ensemble des enjeux liés à la cession. L'objectif est de vous préparer aux différentes étapes de la cession et à la négociation face aux repreneurs potentiels.

Après une écoute attentive de vos besoins, notre équipe se propose :

- d'identifier les points clés de la cession,
- de répondre à toutes vos interrogations,
- d'analyser les différentes options et opportunités qui s'offrent à vous,
- d'établir à vos côtés la stratégie et les solutions les plus adaptées pour concrétiser efficacement votre projet.

Dans ce cadre là, nous vous apportons notre vision et notre expertise pour optimiser au mieux votre cession et préparer vos réinvestissements éventuels. Vous profiterez ainsi de l'expertise et de la pratique d'un cabinet d'avocats d'affaires reconnu, spécialiste des opérations de transmission d'entreprises.

Aklea propose une offre de services juridique, fiscale et sociale adaptée aux nouveaux défis auxquels sont confrontés ses clients. Véritable mobilisation transversale des compétences, proximité humaine et géographique renforcée sur les différents bureaux avec des équipes homogènes et multidisciplinaires, la mission d'Aklea est d'apporter des réponses simples aux problèmes souvent complexes de ses clients.

Quotidiennement, les experts d'Aklea travaillent aux côtés de leurs clients dans la réalisation de leurs projets, à la fois en France et à l'étranger. C'est par une écoute attentive de leurs attentes que des solutions innovantes issues de la réflexion de toute une équipe leur sont proposées, allant du diagnostic à la mise en œuvre opérationnelle, en passant par la réflexion stratégique aux côtés du management et la construction du projet. Avec plus de 100 personnes, Aklea dispose de 3 implantations en France (Paris, notre siège - Lyon et Aix-en-Provence) et une en Chine à Shanghai.

Les « plus » d'Aklea :

- Une capacité à mobiliser rapidement des équipes localement
- Une implantation en Chine (Shanghai) et un réseau de correspondants à l'international
- Une expertise transversale reconnue couvrant l'ensemble du droit des affaires
- Des références dans de nombreux secteurs d'activité
- Une parfaite connaissance du tissu économique local
- Des partenariats avec des experts financiers afin de compléter notre offre de services par un audit comptable et financier

<http://www.aklea.fr>